

So 4/06/2021.

CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

« Une année très riche pour le pôle, malgré les contraintes »



Bernard Pagès, Francis Wilsius, Florence Larrasade et Alain Monget (au micro) lors du comité syndical. D.S.

En début de séance du comité syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) présidée par Alain Monget et avec la présence de Francis Wilsius conseiller régional et Florence Larrasade sénatrice, qui s'est tenu jeudi 20 mai à l'espace René-Lazare. Une minute de silence a été observée en mémoire de Jean-François Broutaut, maire de Tabanac et ancien délégué du PETR durant deux mandats.

Lise Capeyron a présenté une synthèse du rapport d'activité 2020. Une année qui a été à tous niveaux riche en événements, beaucoup de travail, d'idées, beaucoup d'émulations et de nouvelles missions. Elle en a fait le détail au travers des services du PETR : info-entreprendre, espace droit des sols, accompagnement aux financements de projets, profil alimentaire territorial (PAT) du Cœur Entre-deux-Mers, opération ma ville-mon shopping, prospective territoriale ambition 2030 et administration générale et communication.

500 000 euros sur deux ans

Le rapport financier 2020 fait état d'un budget resté relativement stable. Concernant les actions collectives de proximités, Bernard Pagès président du groupe d'action local a fait part de la sollicitation prévue pour une enveloppe d'aide à l'investissement et aux projets mutualisés de 500 000 euros sur deux ans à l'échelle du territoire de

Cœur Entre-deux-Mers, soit 250 000 euros sollicités auprès de la Région et un montant identique auprès des cinq Communautés de communes (CdC) du territoire. Plusieurs décisions modificatives sur les budgets principaux et annexes ont ensuite été soumises.

530 projets de territoire

Un point a été fait sur l'avancement de dossiers. En premier lieu les étapes à venir pour l'ambition 2030, qui vont consister à rencontrer les CdC et mettre en place des ateliers avec les administrés, et l'observatoire du foncier agricole qui aujourd'hui est un outil innovant à disposition des communes et communautés du Cœur Entre-deux-Mers afin de protéger les terres agricoles et faciliter l'installation d'activités agricoles.

Le montant de l'investissement public pour le mandat 2021-2026 est de 222 millions d'euros et concerne 530 projets pour le territoire (en moyenne 460 000 euros par projet) : protection des espaces naturels, gestion de l'eau, assainissement, logements, rénovation de centres bourgs et volet patrimoine.

Actuellement sur le court terme : 130 projets sur 2021 et 156 sur 2022. L'ensemble des communes, des collectivités et des syndicats a été sollicité pour faire remonter les projets sur la mandature.

Danielle Fidaire

L'emploi des jeunes au cœur de la politique du territoire

Alain Monget a donné la parole en début de séance à Jean-Michel Birem de la mission locale des Deux-Rives de Cadillac et à Pascale Bernard, de la mission locale des Hauts de Garonne, sont venus présenter leur offre de service respective et leur travail au quotidien.

Leur vocation est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en insertion : orientation, formation, stages, santé, conseil juridique, mobilité, logement. 891 jeunes ont déjà été accompagnés en 2020. La mission locale des Deux-Rives couvre le territoire des communautés de communes rurales de l'Entre-deux-Mers, Convergence Garonne, Créonnais et les communes de Tabanac,

Langoiran, le Tourne, Capian et Villenave de Rions.

Territoire solidaire

Comme précisé par Alain Monget : « Notre territoire est aussi partagé au niveau de ces deux missions locales et il me semble important d'avoir une vision d'ensemble sur leur travail au quotidien. Je rappelle que dans le cadre de notre projet de territoire Ambition 2030, qui est notre fil conducteur, nous avons un axe important qui est de défendre un territoire accessible et solidaire mais aussi avec l'objectif de travailler sur le déploiement d'une politique jeunesse avec et pour les jeunes. »

D. F.